



Thierry ATLAN
Maire Adjoint
Président du Conseil de Quartiers Centre

COMPTE RENDU

CONSEIL DE QUARTIERS CENTRE DU 09 JUIN 2015

Etaient présents :

Collège élus : Thierry ATLAN, Maribel AVILES CORONA, Karine BETTAYEB, Denis RAYNAUD, Pierre STOUVENEL

Collège des habitants : Geneviève BAUX, Ophélie PHILIPPE, Dominique ROHE,

Collège des acteurs sociaux économiques : Philippe BOURIACHI, Corinne DIONY, Marthe EITH, Emmanuelle GUENZI, René HANS, Sylvia SAINT VAL,

Excusés : Sylvain CAPLIER, Roselyne CHARLE-ELIE NELSON, Jacques FORTIER DURAND, Eddy JOURDE, Michel LAPIER, Christiane MARIE, Nacéra PHILIPPE, Jocelyne PIERRE, Serge ROUGERIE,

Intervenants : Clémence CASSIER (directrice centre social), Pascale PONGI (responsable Valophis)

Administration : Isabelle LOURSEL, Directrice générale adjointe à la culture, l'évènementiel, la démocratie de proximité, Lucie PLANTADE, responsable de la communication extérieure, Vincent REBERIOUX, Directeur de Cabinet de Madame la Maire.

Thierry ATLAN ouvre la séance à 20h15. Il remercie les membres présents et excuse les personnes qui n'ont pu venir. Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour qui porte sur les points suivants :

- Réponses aux questions posées lors de la réunion du 5 mars,
- Travaux et urbanisme,
- Journées du patrimoine avec pour thème « 70^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration »,
- Rencontre avec Valophis,
- Le centre social (ce dernier point a été ajouté à l'ordre du jour initial).

Avant d'aborder les différents points inscrits, **Thierry ATLAN** soumet à l'approbation des conseillers de quartiers le compte-rendu du dernier conseil de quartiers du 05 mars 2015 ainsi que celui de l'inter quartiers du 14 janvier 2015.

Aucune remarque n'est formulée, ils sont adoptés.

I - Réponses aux questions posées lors de la réunion du 05 mars 2015

- **Circulation : Thierry ATLAN** rappelle la réunion organisée en mai dernier sur la question de la circulation à l'intersection des rues Jean Jaurès/Léon Truyns. Cette intersection est peu sécurisée. Il convient de réfléchir sur la mise en place d'un panneau « stop ».
Dans le même ordre d'idée, une autre intersection pose problème. Il s'agit de l'intersection du café de la source (rue du Noyer Grenot / Paul Vaillant Couturier. Il n'y a aucune visibilité ce qui oblige les automobilistes à s'avancer tout doucement. Suite à notre comité de travail d'avril, il est apparu que ce problème pourra être pleinement traité lors de la construction par Valophis de deux bâtiments à cet angle. Il sera opportuniste de ré-aménager le carrefour.
- **Parking centre administratif** : à ce jour la question du stationnement des voitures à l'entrée du parking n'est pas réglée. En revanche une première action a été faite (distribution de flyers). Il a été demandé aux services de la ville d'effectuer un marquage au sol signalisant l'interdiction à l'entrée.
- **Dépôt d'ordures sauvages**, rue Adrien Raynal dans l'interstice, les gens y déposent leurs déchets. **Thierry Atlan** propose que cette problématique soit examinée avec la responsable de la GUP (gestion urbaine de proximité).

Thierry ATLAN demande s'il y a des questions.

René HANS demande s'il y a la possibilité de diffuser les comptes rendus aux habitants du quartier. **Thierry ATLAN** répond qu'ils sont mis en ligne sur le site de la ville et apposés dans les panneaux d'affichages mis à la disposition des conseils de quartiers.

A la fin des interventions **Thierry ATLAN** rappelle les différentes manifestations qui se sont déroulées :

- **La réunion plénière du CLSPD** (conseil local et de sécurité de prévention de la délinquance). Celle-ci a eu lieu le 05 mai dernier. Les questions de prévention de la délinquance y sont abordées.
- **Sylvia SAINT-VAL** demande combien de temps le poste de police sur Orly va être fermé ?
Emmanuelle GUENZI répond que le poste de police d'Orly est fermé du fait du dispositif vigipirate qui impose de sécuriser tout poste de police. Il n'était pas possible pour la circonscription de maintenir la sécurité du poste sur Orly.
A propos du plan vigipirate, **René HANS** indique qu'un certain nombre d'écoles ont annulé leurs fêtes.
Thierry ATLAN répond que sur la ville d'Orly cela ne s'est pas produit.
- **Maribel AVILES CORONA** souligne que cela concerne uniquement les sorties scolaires pour lesquelles le directeur de l'école doit demander l'autorisation à l'inspecteur de l'Education nationale. Il en est de même pour un départ en classe d'environnement.
- **Le rendez-vous GUP** (gestion urbaine de proximité) : les rendez-vous urbains ont pour objectif de faire en marchant, un diagnostic des quartiers. Le rendez-vous pour le quartier la Pierre au Prêre s'est déroulé le vendredi 22 mai 2015.
- **La fête des voisins du 29 mai** : **Thierry ATLAN** remercie Emmanuelle GUENZI et Clémence CASSIER pour leur investissement dans l'organisation de la fête sur le quartier de la Pierre au Prête. Il ajoute qu'une cinquantaine de personnes y ont participé. Il propose pour l'an prochain de travailler bien en amont et de réfléchir à un changement de lieu.
- **Orly en fête : les 6 et 7 juin** : cette manifestation a rencontré un vif succès.
Corinne DIONY demande pourquoi il n'y a pas eu de banderoles d'installées dans la ville, rappelant le festival des arts de la rue.

2 - Travaux et urbanisme

Sont abordés les points suivants :

- **Projet Orphalèse** : à ce jour il n'y a pas de commercialisation. Subsiste une interrogation sur le devenir du lieu.
- **Projet de Valophis** (face au café de la source) : construction de deux immeubles de copropriété. Le permis de construire n'est pas encore déposé. Il y a un bout de terrain municipal, que Valophis doit acheter. **Pascale PONGI** (responsable Valophis) indique que ce terrain se trouve à l'arrière des box des maisons de bois.
- **Le hameau de Grignon** : le terrain a été acheté par la ville il y a une dizaine d'années. La ville a en projet de construire un foyer pour personnes âgées, d'y réaliser un parc et de construire des logements. Pour le moment rien n'est arrêté.

Thierry ATLAN demande s'il y a des questions sur ce qui vient d'être présenté.

Marthe EITH fait part de la satisfaction des riverains pour la mise en place d'un espace fleuri avenue de la victoire.

René HANS signale que la pelouse rue Giraudoux n'est plus tondue. Il demande si c'est à la ville ou à Valophis de s'en charger. Il indique également que les espaces verts aménagés de la Pierre au Prêtre ne sont pas arrosés. **Thierry ATLAN** indique qu'il est préférable de ne pas attendre le conseil de quartier si l'on constate des problèmes. Il faut alors appeler la responsable de la GUP.

Une personne du public indique qu'avenue de la Victoire à un endroit, il n'y a plus de fleurs. **Thierry ATLAN** répond qu'il y a beaucoup d'investissement de la part de la ville notamment au niveau des massifs fleuris. Il souligne la pose de vasques pour le fleurissement vertical, notamment rue de la paix. Cela à un coût, il n'est pas possible d'en mettre partout.

3. Journée européenne du patrimoine « 70^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration.

- **Thierry ATLAN** fait part du déroulement de la journée européenne du patrimoine les 19 et 20 septembre prochain. Le thème retenu par la ville d'Orly est le « 70^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration ». Sur Orly, 34 personnes sont à ce jour répertoriées. Un DVD retracera l'histoire de ces 34 personnes déportées.
- **Marthe EITH** indique que les Orlysiens s'interrogent sur le nom des personnes dont les rues portent leurs noms. **Thierry ATLAN** répond que de nombreuses rues ont été baptisées pour rendre hommage aux déportés. Une visite en car est prévue sur les lieux de vie des orlysiens avant leur déportation. Il souligne le financement partiel par des partenaires extérieurs dont celui d'ADP pour l'organisation de cette journée européenne du patrimoine ainsi que la participation de Madame Yann VIENS et Monsieur Gaston VIENS qui ont impulsé ce projet.

René HANS trouve ce projet intéressant pour les jeunes mais souhaite que cela se fasse uniquement en la mémoire des déportés.

4. Rencontre avec Valophis

Thierry ATLAN remercie Pascale PONGI, responsable Valophis, de sa présence et lui donne la parole. Elle fait une présentation via un powerpoint du secteur de la Pierre au Prêtre. Celui-ci représente 900 logements. Elle indique qu'il y a trois espaces d'accueil locataires et trois gardiens sur ce secteur. Elle donne quelques chiffres clés :

Travaux d'amélioration	Actes de vandalisme	Dépôts sauvages sur les tribornes	Programme de réhabilitation et résidentialisation Max Jacob (2015-2017)
577 300 euros	41 300 euros	35 euros/m3	2 684 000 €

A la suite de son intervention des questions sont posées :

René HANS demande s'il est envisagé de changer les portillons des immeubles de la Pierre au Prêtre. Ils sont difficiles à ouvrir pour le facteur.

Pascale PONGI répond qu'il n'est pas possible d'avoir un portillon plus facile d'accès pour des raisons de sécurité. En revanche le code est changé régulièrement.

Thierry ATLAN demande qu'elle est la chaîne de décisions pour la prise en compte des problèmes des locataires (bruit, problème technique etc.). Qu'elle est la réactivité de Valophis en la matière ?

Pascale PONGI répond que le gardien est le premier interlocuteur. Il reçoit les locataires, enregistre leur demande et les suit. S'il n'est pas en mesure de répondre, il se tourne alors vers le responsable de secteur. Les locataires peuvent également adresser un courrier.

Philippe BOURIACHI remercie Pascale PONGI de sa présence. Il émet quelques remarques :

- plaintes récurrentes lors de l'accueil des usagers. Il serait souhaitable que Valophis travaille sur ce point.
- Il n'y a pas d'amicale des locataires sur la Pierre au Prêtre, de ce fait il est impossible d'avoir une vérification des charges,
- Les tri bornes neutralisent des places de parking. Par ailleurs comme elles sont placées sur le domaine communal, l'entretien est à la charge de la commune. C'est un avantage pour Valophis.
- Réhabilitation des appartements : le travail n'est pas toujours bien réalisé. Il demande que le mécontentement des locataires soit entendu.
- Réalisation de la fresque à Saint Exupéry : pourquoi ne pas faire la même chose sur d'autres quartiers de la ville ?

Pascale PONGI répond :

- Accueil des locataires : lorsque cela arrive c'est souvent les agents d'accueil qui se font agresser (crachats, menaces de morts etc.). Certains locataires souhaiteraient être reçus immédiatement mais ce n'est pas toujours possible. Cela génère de la tension. Un système de rendez-vous automatique est mis en place pour éviter de recevoir les personnes au fur et à mesure qu'elles arrivent.
- Amicale des locataires : elle est favorable à la création d'une amicale des locataires. c'est plus facile de travailler lorsqu'il y a des représentants sur les sites. Elle rappelle la mise en place d'un outil de travail avec les amicales qui consiste à faire des visites de patrimoine et permet de recenser les problèmes, d'entendre les préoccupations des habitants. Valophis encourage les amicales.
- Contrôle des charges : un cahier des charges est mis à la disposition des amicales. Il peut y avoir parfois des erreurs mais elles sont rectifiées. Ce n'est jamais volontaire.
- Réhabilitation : Valophis n'est pas à l'abri des entreprises qui traitent plus ou moins bien les logements. En principe les locataires signent un quitus en fin de réhabilitation.
- Fresque : Valophis essaie d'accompagner ces initiatives.

René HANS demande quel est le coût de la location d'un parking et indique que le chauffage au sol n'est plus aux normes.

Pascale PONGI répond que sur le chauffage Valophis ne peut pas intervenir. Pour la location

de parkings, elle indique que 80 % sont loués. Les tarifs sont très bas (17 euros/mois pour le parking aérien et 55 euros pour le parking sous terrain).

Geneviève BAUX demande pourquoi les parkings ne sont pas attribués d'office.

Pascale PONGI répond que la loi n'autorise pas d'imposer aux locataires un emplacement de stationnement avec le logement.

Denis RAYNAUD pose la question de l'accessibilité pour les personnes handicapés (intérieur et extérieur).

Pascale PONGI : Il y a deux possibilités. La première, pour une personne à mobilité réduite consiste à la reloger en rez-de-chaussée. La seconde pour un handicap beaucoup plus lourd, consiste à faire venir un ergothérapeute qui visite l'appartement et fait des propositions d'adaptation si besoin est. Elle indique également pour l'accès à un immeuble, qu'il n'y a pas d'obligation pour les anciens immeubles mais pour autant la situation d'accès ne doit pas être dégradée. Pour les commerces, actuellement il y a une campagne de recensement pour évaluer les diverses adaptations.

Intervention du public :

- Une demande est faite afin que Valophis intervienne sur l'enseigne du bureau de tabac (rue Jean Racine) qui est complètement dégradée. **Pascale PONGI** répond que c'est de la responsabilité du commerçant. Il faut savoir si le bail court toujours même si l'établissement est fermé.
- Le nettoyage des halls est mal fait.
- Le gardien ne fait pas toujours le nécessaire pour l'entretien (dalles en béton cassées, descente de gouttières fendue). Une demande est également faite pour le retrait des poubelles dans le hall d'entrée.
- Une question est posée sur les portes blindées. Pourquoi cela ne concernent que les nouveaux locataires. **Pascale PONGI** répond que Valophis profite du départ des locataires pour changer les portes. Pour les autres locataires cela dépend de l'état de la porte. Le coût pour changer les 900 portes des logements est estimé à 3 millions d'euros. Une rotation est donc nécessaire.
- La rue Jean François Regnard est à l'abandon, problème de parking, déchets qui traînent ? rien n'est nettoyé, problème d'électricité, mauvaises fréquentation dans les caves.
- Stationnement gênant sur les trottoirs (rue Marivaux).

Thierry ATLAN indique que tout ne peut pas être réglé lors de ce conseil de quartiers. Il propose de trouver un cadre particulier pour que les gens puissent poser leurs questions.

Pascale PONGI indique qu'elle peut revoir les questions posées dans un autre lieu même s'il n'existe pas d'amicale de locataires sur le quartier de la Pierre au Prêtre. Elle propose que les personnes intéressées par une visite du patrimoine avec le responsable de secteur, laissent leurs coordonnées.

Thierry ATLAN remercie Pascale PONGI pour son intervention et sa présence.

V - Intervention de Clémence CASSIER, directrice du futur centre social André CHEDID

Elle rappelle la création du centre social pour le 1^{er} trimestre 2016. Il a vocation d'accueillir, d'informer, d'orienter, d'animer. Il s'agit d'une maison de la citoyenneté où les habitants ont toute leur place. Il sera ouvert à tous. Elle souligne que le centre social peut avoir un rôle auprès des bailleurs. Il sera en lien avec la gestion urbaine de proximité. L'intervention en direction des jeunes demeure à dynamique, en parallèle le côté famille sera travaillé de façon à ce qu'un public n'en chasse pas un autre. Elle invite les personnes à participer aux réunions mises en place sur le sujet.

Tour de table des conseillers :

Emmanuelle GUENZI pose une question au nom de Roselyne CHARLE-ELIE NELSON : pourquoi les locataires qui habitent en rez-de-chaussée avec un petit jardin n'ont pas de collecte de déchets verts ?

Maribel AVILES CORONNA signale que l'éclairage de l'allée Boris VIAN vient directement sur les chambres.

Pascale PONGI : il y avait un problème récurrent de dégradation. Valophis a pris le parti de mettre en place un éclairage en terrasse. Si les choses se passent mieux, il peut être envisagé de revoir le dispositif mais avec le risque que cela comporte.

Maribel AVILES CORONNA rappelle la mise en place du portail familles qui nécessite une inscription dès à présent.

René HANS : indique que la ville n'a pas été motivée pour la fête des voisins. Que celle-ci est restée monotone.

Emmanuelle GUENZI répond que la fête des voisins est à l'initiative des locataires et non de la ville.

Ophélie PHILIPPE remercie la ville pour son nouveau site et pour le travail du comité de quartier sur la question de la signalétique de la rue Jean Jaurès.

Philippe BOURIACHI souligne la problématique de l'école maternelle Romain Rolland qui nécessite de sécuriser les alentours et notamment le passage qui dessert les trois écoles (trafic de stupéfiants). **Thierry ATLAN** abonde dans ce sens et indique que ce problème doit être étudié sérieusement.

Marthe EITH : entend les doléances de chacun, mais pense que les Orlysiens doivent être plus solidaires et respectueux de leur environnement.

Corinne DIONY attend l'interdiction de stationner devant le centre administratif et souligne qu'il y a de plus en plus de chiens dans le parc de ce même centre. Elle espère que la charte de civilité permettra de régler ces incivilités.

Geneviève BAUX : adresse ses remerciements pour les fêtes de la ville et souligne la très belle réussite.

Isabelle LOURSEL répond que la volonté de la ville était de développer les arts de la rue. Tout cela est dû à l'énergie de tout le monde, d'un travail d'équipe.

En fin de séance, la parole est donnée au public :

- Il est proposé que l'entrée de l'école Romain Rolland, rue Molière soit fermée. De nombreuses voitures stationnent devant cette même entrée.

Maribel AVILES CORONNA répond que cette question de sécurité a été abordée ce jour même lors d'une réunion thématique avec les directeurs des écoles.

Questions de Monsieur BENAQUISTA :

- Quelles sont les raisons d'un survol inhabituel (quartiers Noyer-Grenot, Grignon) ?
- Où en est-on du mur anti bruit le long de la voie de chemin de fer ?
- Où en est la revitalisation des commerces de la Pierre au PrêtRe et leur signalétique ?
- Les résultats de l'enquête sur le commerce de proximité n'ont pas été communiqués.

Thierry ATLAN lui apporte les réponses suivantes :

- En ce qui concerne les survols, ils sont liés aux travaux et les informations d'ADP sont régulièrement données sur le site de la Ville,
- Pour le mur antibruit, les travaux redémarreront début 2017,
- L'enquête des commerçants est suivie par la maire adjointe chargée du développement économique, commerce, emploi, formation professionnelle et de la population.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Monsieur Atlan invite les personnes présentes à continuer les échanges autour d'un buffet convivial.